



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 20 octobre 2011 — N° 52

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 47.

---

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner l'exploit de Diane Roy, athlète paralympique.

---

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant le 20<sup>e</sup> anniversaire du Programme d'information sur le travail et la recherche d'emploi de Montréal.

---

Mme Gonthier (Mégantic-Compton) fait une déclaration concernant la Semaine nationale de la visibilité de l'action communautaire.

---

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant les Religieuses Adoratrices du Précieux-Sang qui célèbrent leur 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation.

---

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de l'ostéoporose.

---

**20 octobre 2011**

---

M. McKay (L'Assomption) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise de réduction des déchets.

\_\_\_\_\_

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise de réduction des déchets.

\_\_\_\_\_

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Luc Mercier.

\_\_\_\_\_

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de souligner les gagnants et les finalistes lors de la 10<sup>e</sup> soirée Hommage aux bénévoles en loisir et en sport de la Chaudière-Appalaches.

\_\_\_\_\_

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 11.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

20 octobre 2011

---

### Dépôts de documents

M. Vallières, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, dépose :

Le rapport d'activités, incluant les états financiers vérifiés du Centre de la Francophonie des Amériques, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.  
(Dépôt n° 702-20111020)

---

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Office québécois de la langue française, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.  
(Dépôt n° 703-20111020)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 2 et 9 juin 2011 par Mme Bouillé (Iberville), concernant l'aide financière aux victimes des inondations de la rivière Richelieu et du lac Champlain;  
(Dépôt n° 704-20111020)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 8 juin et 20 septembre 2011 par M. Gaudreault (Jonquière), concernant la demande de reconnaissance d'un projet d'adoption;  
(Dépôt n° 705-20111020)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 septembre 2011 par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), concernant les normes de fonctionnement des refuges et fourrières.  
(Dépôt n° 706-20111020)

20 octobre 2011

---

### Dépôts de rapports de commissions

M. Marsan (Robert-Baldwin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 21 et 28 mai 2010, dans le cadre d'un mandat d'initiative a procédé à l'examen du phénomène du décrochage scolaire en se concentrant sur la valorisation de l'éducation et sur les actions mises en œuvre dans les différentes régions du Québec; puis les 9 avril, 27 octobre, 17 et 24 novembre 2009, les 25 mars, 13, 21 et 28 mai, les 10 juin et 11 novembre 2010 et les 15 mars et 27 mai 2011, la commission s'est réunie en séances de travail relativement à ce mandat. Ce rapport contient 11 recommandations.

(Dépôt n° 707-20111020)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Fournier, ministre de la Justice, dépose :

Copie d'un extrait du document intitulé « Les commissions d'enquête : nature, mandat et limites constitutionnelles, par Dominique Rousseau ».

(Dépôt n° 708-20111020)

À la demande de M. le président, Mme Maltais (Taschereau) retire certains propos non parlementaires.

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté lors de la séance du 19 octobre 2011 sur la motion proposée par Mme Hivon (Joliette) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

20 octobre 2011

---

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige le retrait des dispositions du projet de loi fédéral C-10 qui vont à l'encontre des intérêts du Québec et des valeurs québécoises en matière de justice, dont celles concernant le traitement des jeunes contrevenants.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 50 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

### **Motions sans préavis**

Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Bergeron (Verchères), M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Gauvreau (Groulx), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska), Mme Beaudoin (Rosemont), présente une motion concernant la *Loi sur les commissions d'enquête*; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Mamelonet (Gaspé), conjointement avec M. Bérubé (Matane), M. Bonnardel (Shefford), M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Caire (La Peltrie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

CONSIDÉRANT que l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial prévoyant la création du parc Forillon partageait les responsabilités de la réalisation du projet de la façon suivante : le Québec s'engageait à remettre les terrains requis, libres de tout droit, au gouvernement fédéral et ce dernier s'engageait, une fois le territoire vidé de ses habitants, à aménager en un parc national;

**20 octobre 2011**

---

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec procéda, en 1970 à une expropriation massive du territoire, entraînant l'expulsion forcée de quelque 225 familles et la prise de possession additionnelle de quelque 1 500 terres ou partie de terres;

CONSIDÉRANT que les méthodes et procédures d'expropriation utilisées à l'époque furent largement dénoncées par les diverses instances judiciaires, à savoir la Régie des services publics et la Cour d'appel du Québec, comme abusives, irrespectueuses des droits de la personne et inhumaines, causant ainsi un préjudice grave aux personnes expropriées;

CONSIDÉRANT que les jugements des tribunaux ont aussi accordé aux personnes expropriées qui avaient contesté les indemnités offertes, d'importantes augmentations allant parfois jusqu'au triple des montants originalement établis;

CONSIDÉRANT que, suite aux jugements des tribunaux et aux recommandations du Protecteur du citoyen, le gouvernement du Québec a reconnu ses torts en 1975 et qu'il a accepté d'accorder à toutes les personnes expropriées qui avaient accepté un règlement avant la décision de la Cour d'appel un rajustement d'indemnités allant jusqu'à 50 %;

CONSIDÉRANT qu'en 1973, le gouvernement fédéral a modifié ses politiques en levant l'interdiction de maintien de présence humaine dans ses futurs parcs nationaux;

CONSIDÉRANT que, reconnaissant la part de responsabilité du gouvernement fédéral de l'époque dans le traitement des personnes expropriées, la Chambre des communes a adopté, le 14 février 2011, une motion unanime d'excuses officielles aux personnes expropriées du parc Forillon pour « l'expropriation abusive dont ils ont été victimes »;

CONSIDÉRANT que le Québec, par ses élus, doit tirer les leçons qui s'imposent de cette déplorable histoire, qu'il doit participer à une honorable réconciliation avec les expropriés et leurs descendants et qu'il doit rassurer la population du Québec sur sa volonté de ne pas répéter une telle erreur dans l'avenir.

**20 octobre 2011**

---

Il est résolu :

QUE l'Assemblée nationale présente ses excuses officielles aux personnes expropriées du parc Forillon pour l'expropriation abusive dont elles ont été victimes et que le président de l'Assemblée nationale fasse parvenir aux représentants des personnes expropriées et de leurs descendants une copie officielle du Journal des débats faisant état de l'adoption de la présente motion.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kotto (Bourget), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Curzi (Borduas) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le 60<sup>e</sup> anniversaire du Théâtre du Nouveau Monde et qu'elle reconnaisse l'importante contribution de cette institution théâtrale à la vie culturelle montréalaise et du Québec tout entier;

QU'elle rende hommage à ses fondateurs, MM. Jean Gascon, Jean-Louis Roux, Guy Hoffman, Georges Groulx, André Gascon, Robert Gadouas et Éloi de Grandmont.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**20 octobre 2011**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie), conjointement avec M. Bachand, ministre des Finances, M. Turcotte (Saint-Jean), M. Bonnardel (Shefford), M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska), Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite le Chantier de l'économie sociale et sa présidente Mme Nancy Neamtan pour l'organisation du Forum international de l'économie sociale et solidaire qui réunit cette semaine à Montréal 1 200 représentants de 70 pays afin de discuter de moyens de ramener l'économie au service des hommes et des femmes et dont l'initiative rejoint une partie des revendications du mouvement Occupons Wall Street.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. Drainville (Marie-Victorin) présente une motion concernant l'attribution des contrats navals; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi resserrant l'encadrement des vérifications en matière de permis et apportant d'autres modifications à la Loi sur la sécurité privée;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

**20 octobre 2011**

---

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences pour personnes âgées;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 33, Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 7, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le secteur financier.

—————

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite des consultations particulières et auditions publiques tenues dans le cadre du mandat d'initiative sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au code du travail;
- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration de son rapport.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 28 octobre 2011, M. Trottier (Roberval) s'adressera à M. Gignac, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les entreprises et les travailleurs forestiers du Québec ».

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Fournier, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 25, Loi visant à interdire la revente de billets de spectacle à un prix supérieur au prix autorisé par le producteur (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 25 est adopté.

#### *Adoption du principe*

M. Gignac, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 27, Loi sur la Société du Plan Nord, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 27 est adopté.

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 27 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

**20 octobre 2011**

---

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose l'ajournement des travaux au mardi 25 octobre 2011, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 12 h 18, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 25 octobre 2011, à 13 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

20 octobre 2011

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Hivon (Joliette) :

(Vote n° 50)

POUR – 103

Arcand	Cousineau	L'Écuyer	Reid
Auclair	Curzi	Léger	Richard
Bachand	D'Amour	Lehouillier	<i>(Duplessis)</i>
<i>(Outremont)</i>	Deltell	Lemay	Richard
Bachand	Diamond	Lessard	<i>(Marguerite-D'Youville)</i>
<i>(Arthabaska)</i>	Doyer	MacMillan	Rotiroti
Beauchamp	Drainville	Malavoy	Roy
Beaudoin	Drolet	Maltais	Simard
<i>(Rosemont)</i>	Dubourg	Mamelonet	<i>(Dubuc)</i>
Bergeron	Dufour	Marceau	Simard
Bergman	Dutil	Marcoux	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
Bernard	Ferland	Marois	Simard
Bernier	Fournier	Marsan	<i>(Richelieu)</i>
Bérubé	Gagnon-Tremblay	Matte	Sklavounos
Billette	Gaudreault	McKay	St-Amand
Blais	<i>(Hull)</i>	Ménard	St-Arnaud
Bolduc	Gautrin	Morin	St-Pierre
Bonnardel	Gignac	Ouellet	Thériault
Boucher	Gonthier	Ouellette	Traversy
Bouillé	Grondin	Paquet	Tremblay
Boulet	Hamad	Pelletier	Trottier
Caire	Hivon	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	Turcotte
Carrière	Huot	Pelletier	Vallée
Charbonneau	James	<i>(Rimouski)</i>	Vallières
Charest	Kelley	Picard	Vien
Charlebois	Khadir	Pigeon	Weil
Chevarie	Kotto	Pinard	Whissell
Corbeil	Lapointe	Poirier	
Courchesne	Leclair	Ratthé	